



Charges déductibles facture maison de retraite?

Par **joceng**, le **30/05/2016** à **23:26**

Bonsoir!
Ma mère est entrée en maison de retraite l'année dernière. Etant toujours propriétaire, j'aimerais savoir quels sont les impôts déductibles de la facture de la maison de retraite la première année?
Merci pour votre aide!
Cordialement,
Joceng

Par **DIRINGER**, le **19/07/2016** à **21:16**

Bonjour,
Je me permets de répondre même si c'est un peu tard. Je formule ma réponse ici au vu de l'impôt sur le revenu.
Si votre mère paie les dépenses pour la maison de retraite, elle pourra les déduire sur sa déclaration d'impôt à elle l'année suivante (il faut alors déclarer le montant payé en case 7CD). C'est une réduction d'impôt de 25% du montant plafonné à 10 000 € déclarés. En cas d'oubli, vous pouvez demander une rectification pendant 3 ans. Attention c'est une réduction et non un crédit d'impôt, si votre mère arrive à 0€ d'impôt, l'administration fiscale ne lui rendra pas le reliquat supplémentaire.
Si vous êtes dans une autre situation, merci de me la préciser que je puisse vous éclairer.